

PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION REMICOPHYS

Samedi 2 MARS 2024 - MJC Village – Place de Verdun – 95000 Cergy

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ÉMARGEMENT, QUORUM, ADMINISTRATION SEANCE

Signature des feuilles d'émargement

Démarrage de l'Assemblée Générale à 10H

Vérification et validation du quorum

Conformément aux statuts, nous pouvons délibérer avec plus du quart des voix présentes physiquement et représentées.

Sur **345** adhérents au club à ce jour, le nombre de voix nécessaire pour atteindre le quorum est de **87 VOIX**.

- Il y a **49 personnes** présentes et **115 pouvoirs** reçus ; ces derniers sont répartis équitablement conformément aux statuts sur le nombre de présents soit **2 pour 32 personnes et 3 pour les 17** autres présentes.
- Les 10 personnes adhérentes du CODIR, n'ont pas de pouvoir.

Le quorum est atteint avec **164 voix** présentes et représentées soit **plus d'1/4** de voix.

Merci à tous ceux qui ont pu se déplacer et ceux qui nous ont adressé leur pouvoir.

Election d'un (e) président et d'un (e) secrétaire de séance :

Mme Riffart Françoise est élue en qualité de Présidente de séance.

Mme Launois Véronique est élue Secrétaire de séance.

Elles sont nommées pour les 2 Assemblées Générales.

ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT :

Rappel des statuts

En effet les statuts stipulent en son chapitre II – Administration et Fonctionnement

Art 6 -Comité Directeur – CODIR

.../Le comité directeur est renouvelable par tiers de ses membres. La durée du mandat est **de 3 ans**.

Par conséquent, la présidente actuelle ayant été élue le 18 juin 2011, jusqu'au 18 juin 2023, réélue tous les 3 ans ; son mandat se terminait à cette dernière date.

Mme REGA représente sa candidature.

REVISIONS DE CERTAINS ARTICLES DES STATUTS – (ANNEXE 1)

Présentation des articles

ARTICLE 9 : ROLE ET MISSIONS DES MEMBRES DU BUREAU

.../...

Le Trésorier effectue les paiements, recouvre les recettes et, à ce titre, est responsable en lien avec la Comptable, de la tenue des comptes de l'association.

Le Comptable tient les comptes de l'association au moyen d'une comptabilité simple conformément au Plan Comptable. Il rend compte de sa gestion devant l'assemblée générale.

ARTICLE 13 : RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

.../...

Les ressources de l'association se composent :

- Du montant total des adhésions, redistribué intégralement dans la masse salariale des animateurs.
- Du montant des licences reversé totalement à la Fédération Sports Pour Tous. Elles représentent une ressource par le fait qu'elles couvrent le CLUB pour tout incident involontaire, et/ou accident des adhérents ainsi que les responsables du club.
- Des subventions éventuelles de l'Etat, des régions, des départements, des communes, des établissements publics,
- Du produit des rétributions perçues pour services rendus,
- De toutes autres ressources, dons, recettes ou subventions qui ne sont pas interdites par les lois et règlements en vigueur.
- Du produit des cotisations des membres : le montant de la licence demandé par le Club peut être différent de celui prévu par la Fédération.

VOTE DES DELIBERATIONS :

Vote en faveur du nouveau président

Nous avons procédé via la convocation à l'AG Extraordinaire, à l'appel de candidatures. Nous avons **reçu 0 candidature**.

Après délibération au sein du CODIR, chargé de nommer le président ou la présidente **Mme REGA est réélue à son poste de Présidente**, pour un mandat de 3 ans.

Validation des modifications du texte des statuts.

- **Art 9** : Les modifications sont approuvées à l'unanimité
- **Art 13** : Les modifications sont approuvées à l'unanimité

Aucune question, ni commentaire, sont intervenus

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EST CLOTUREE à 10h10

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VERIFICATION ET VALIDATION DU QUORUM :

Aucun adhérent physiquement présent n'est parti, ni arrivé entre durant l'AGE
Le quorum de l'AGE est reporté valablement pour l'AGO soit 165 voix représentées

L'assemblée Générale Ordinaire démarre à 10H15

APPROBATION DU PV D'AG DU 11/02/2023 (ANNEXE 2)

Le PV d'AG Ordinaire de la saison passée a été joint aux convocations et pouvoirs adressés le 15 FEVRIER 2024 ;

Aucune question ou remarque n'est soulevée au sujet de l'AG DU 11/02/23
L'assemblée générale du 11/02/2023 est validée

Françoise REGA a posé la question suivante : « qui parmi vous a lu ce PV en entier ?? »

8 PERSONNES ONT REPONDU POSITIVEMENT.

Nous les remercions, car elles manifestent un vif intérêt envers notre club.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE LA PRESIDENTE

Rapport Moral

Présidence du club

Nommée Présidente depuis Juin 2011, elle s'est représentée lors de l'AG Extraordinaire du 11/02/2023 pour raisons de santé. Faute de candidat, elle a présenté sa candidature, et malgré ses problèmes de santé a su tenir le poste de Présidente et clôturer la précédente saison 2022/2023. Elle a également entamé la saison 2023 /2024 en tant que Présidente.

Elle a précisé que pourtant un jour, il faudrait qu'elle puisse « passer son tablier à une autre personne qui croit, comme elle en l'association REMICOPHYS. Pour rappel, l'association a été créée en 2002.

Adhérents

Pour cette nouvelle saison, le retour des adhérents est un peu plus important après la période COVID.

Répartition des adhérents / fidélisation

	Nb Adhérents	Anciens adhérents	Nouveaux Adhérents
Saison 2020/2021	514	Années Covid	
Saison 2021/2022	260		
Saison 2022/2023	325 (+20%)	44%	56%
Saison en cours	345 (+09%)	55%	45%

- Ex-adhérents pour la saison passée → 44% (% qui s'aligne sur la saison 2019/2020). Cette saison nous avons 55% par rapport à la saison précédente.
- Nouveaux adhérents cette saison 45% pour 56% la saison passée.

Les objectifs pris la saison passée sont atteints

Nous sommes passés de 260 adhérents 2021/2022 // 325 en 2022/2023 et **345 cette saison** ; soit une augmentation de 9,5% contre 20% la saison passée.

Nous avons dépassé l'objectif fixé à 300 adhérents prévu pour assurer le règlement des salaires jusque fin juin. Toutefois, ce résultat ne nous permet pas d'être totalement à l'aise, c'est-à-dire avoir 3 mois d'avance de trésorerie ; qui comme vous le verrez **au niveau financier, reste insuffisant.**

Adhésion

Afin d'équilibrer les comptes de l'association les tarifs blancs devaient subir une augmentation de 47€ les tarifs bleu une augmentation de 87 €.

Pour assurer une augmentation de tarif équitable pour l'ensemble des ex-adhérents, le bureau a décidé de **prendre à la charge de l'association les licences d'une valeur de 32€ pour les adhérents du tarif bleu.**

Cette action a été possible grâce aux dons reçus pour un montant total de 2849.74 € plus 100€ reçus dernièrement, ce **dont nous vous remercions encore infiniment.**

Par conséquent, l'augmentation a été de 47 € pour les tarifs blancs et de 50 € (au lieu de 87 €) pour les tarifs bleus.

Rappel du fonctionnement Remicophys : « Vous allez aux cours que vous voulez, quand vous voulez et là, où et quand vous pouvez et voulez. »

Dons

La Présidente a profité de la session pour rappeler que l'enveloppe aux DONS reste ouverte.

A ce titre, dès réception des dons, l'association adresse un document CERFA, permettant aux donateurs d'en déduire le montant lors de leur déclaration annuelle aux Impôts sur le Revenu.

Rapport d'activités

Répartition des tâches et nouveaux membres

Accompagnée des nouveaux membres du bureau élus lors de la dernière AGE ; la Présidente avait exprimé le souhait de ne plus vouloir prendre seule les décisions.

Le nouveau bureau élu, a su répondre à ses attentes avec une nouvelle répartition des tâches. La Présidente les en a remerciés. En effet, la délégation de tâches lui permet de dire que le travail de Président coule maintenant comme une rivière.

La gestion du CLUB, est sereine.

- Nouveau trésorier, nouvelle secrétaire, élus en mars 2022 ; ils se sont mis très rapidement au travail pour connaître les tâches et missions qui leur incombent. En proposant une nouvelle organisation, ils ont permis la délégation de tâches qui m'étaient réservées, ainsi que certaines pour notre comptable. Nous les en remercions.
- Notre secrétaire référente aux animateurs, a vu sa tâche allégée, du fait d'avoir en charge 13 salariés au lieu de 17 la saison passée.

Ces 3 personnes sont en activité et leur activité bénévole pour l'association vient en plus des tâches professionnelles qu'elles gèrent. Elles n'hésitent donc pas à intervenir jusqu'à tard le soir pour remplir leur

mission auprès de l'association. La Présidente les a remerciés pour leur bénévolat, leur professionnalisme et leur forte implication.

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix. »

Citation de Sherry Anderson championne de curling Canada

BILAN EMPLOYEUR

Effectifs Animateurs

Afin de faire face aux objectifs poursuivis, pour faire remonter financièrement le club ; nous avons dû nous séparer de certains animateurs, et nous avons eu une démission. De 17 salariés nous sommes passés à 13 cette saison, **dont 3 animateurs BENEVOLES** que nous remercions pour leur dévouement.

- MARC a repris le cours de ZUMBA du mardi soir avec sa passion naturelle et son sourire,
- JABBAR stagiaire, est aussi instructeur de SELF DEFENSE / CRAV MAGA et CARDIO BOXING. Il délivre 3h pour le Club : Tabata, Circuit Training et remplace souvent au pied levé certains cours. Il passe son CQP - Certificat de Qualification Professionnelle cette saison et se dirige la saison prochaine pour passer son BEPJPSS – Brevet d'éducation Populaire pour la jeunesse Education Physique Sport et Santé équivalent du Brevet d'Etat. Nous lui souhaitons bonne chance, il a déjà tout en mains pour réussir.
- FRANCOISE a repris également son tablier d'animatrice ; elle délivre 6h de cours par semaine.

Nombre d'heures

Lors de l'AG de 2021/2022, le nombre d'heures a été ajusté à 35 h par semaine. Dans les faits, nous avons été à même de proposer **41h25 par semaine**.

Ceci a été possible principalement **grâce aux 9h de cours assurés par nos animateurs bénévoles**.

Nous les remercions infiniment

BILAN COMMUNICATION

Équipe communication

Départ du chargé de communication

Notre chargée de communication a été plus que surbookée dans son activité professionnelle. Elle n'a donc pas pu répondre comme elle l'aurait voulu à toutes nos attentes.

Aussi nous avons dû répartir la charge de travail pour une bonne communication.

- Marianne, la secrétaire, a dû se former seule sur notre serveur internet WIX. Elle a pris en charge la rédaction de la communication sur Facebook et Instagram. Elle a pris en charge la conception et la diffusion des affiches relatives aux stages.
- Sabrina, chargée des relations animateurs et la présidente complètent les actions de communication.

Demande d'un nouveau chargé de communication

Par conséquent, nous en profitons pour demander qui pourrait venir renforcer l'équipe en qualité de Chargée de communication ?

==> **Sophie Moreau**, nouvelle adhérente, accepte de se joindre à nous en qualité d'assistante de chargée de communication. Nous la remercions pour son futur dévouement bénévole.

Moyens de communication

Mail

La Présidente est en charge de répondre à tous les mails Remicophys et Remicophysbis, entre 10 à 15 par jour.

La Présidente s'efforce de ne plus adresser de mails tardifs, et économise les infos en essayant de les structurer au mieux.

Relations partenaires

La présidente répond à tous les interlocuteurs demandeurs, et partenaires directs.

Elle transfère les mails concernant les missions des autres membres du CODIR, notamment relever les informations intéressantes pour chacun d'entre nous. Il s'agit en l'occurrence des URSSAF, COSMOS (aide juridique aux associations), les factures de FREE, INITIACTIVE95 (participent au développement des nouvelles entreprises et petits employeurs), AMETIF - santé au travail devenue CMIE, ASSURANCE MALADIE, CIDJ, pour les informations à faire passer notamment auprès des jeunes, les MAIRIES, le Département, les Maisons de quartier et autres interlocuteurs partenaires politiques, économiques ou sociaux... et la Fédération.

Actuellement, nous avons constaté une augmentation des sollicitations de plusieurs associations (Cœur et Culture, la Mutualité Régionale, la MELC de Courdimanche et dernièrement l'ALJT : Association locale des Jeunes travailleurs). Ces associations nous demandent de proposer ponctuellement des cours, ou de faire des démonstrations.

Newsletters

La Présidente rédige les Newsletters, les transfère pour une mise en forme finale au Chargé de Communication avant qu'elle ne soit envoyée.

Pour cette saison, nous avons réduit l'envoi des Newsletters. Certains adhérents trouvaient qu'il y avait trop d'informations, et que c'était « brouillon » !!!

RAPPEL : L'ordre des paragraphes est souvent rappelé lors de leur envoi par mail, il suffit juste de choisir le thème qui vous intéresse.

Groupes WhatsApp

La présidente administre et communique sur tous les groupes WhatsApp ouverts pour les activités de Remicophys.

Gestion des présences

La Présidente gère les fiches de présence pour l'ensemble des cours.

Constat global de la Présidente

Remerciements aux adhérents

Quelques adhérents s'impliquent pleinement dans nos actions, et/ou au cours des activités. Nous les en remercions infiniment :

Agnès Spangenberg, André et Katia Ruelle, Jean-Luc et Solange Calzas, Julieta Pinto, Nerci Pereira, Omer Kowakoa, Oussama Ben Saad, Sabine Gavel, Vanessa Bouzerand, Jean-Claude Guinaudeau, Evelyne Majesté ... Mille excuses pour celles et ceux que nous aurions oublié de citer. Ils répondent toujours présents aux services ponctuels que nous leur demandons.

Location de la salle des Bourseaux à tarif préférentiel

Un grand Merci tout particulier pour **Laurence LEGRAND, Présidente de l'ASL des Bourseaux**, elle a maintenu le montant de location de la salle des Bourseaux à 6€ de l'heure. Elle avait accepté de diminuer le tarif la saison passée, nous permettant d'économiser par mois près de 100 €.

Retours positifs des adhérents

Nous remercions les adhérents qui participent en nous adressant des remarques positives parfois et / ou des suggestions constructives. Elles nous permettent de nous booster, et sachez que nous faisons toujours tout pour la recherche de votre satisfaction.

Voici à titre d'exemple un des retours très encourageants que nous avons reçu :

« Je suis pleinement satisfaite, de l'organisation, des cours et des encadrants. Le Bureau est très efficace et je salue l'énergie, la disponibilité et l'accueil amical de Françoise ! Je vous remercie Tous et je souhaite longue vie à Remicophys, que je n'oublie pas de mentionner lors de mes rencontres. Je vous souhaite une bonne réunion. »

RAPPORTS D'ACTIVITES 2023 - CODIR ET ANIMATEURS

Membres du CODIR

Les membres du CODIR ont présenté leur Bilan

Chaque membre est bénévole, et donne de son temps pour aider sur des activités spécifiques, régulières ou ponctuelles.

Les tâches sont délivrées selon la disponibilité de chacun. Chaque bénévole apporte sa pierre à l'édifice avec efficacité, fiabilité, rigueur et beaucoup de cœur à l'ouvrage.

On constate cette saison, un rythme de croisière atteint et une répartition des missions qui permet une meilleure complémentarité.

Nous souhaitons que pour chaque mission un binôme soit mis en place. Ceci est notre objectif pour la saison prochaine.

Bureau

Le bureau se compose de 5 **membres** qui travaillent directement en lien avec **la comptable, Isabelle Even**, qui présentera son rapport financier.

La Présidente : Françoise Rega, retraitée. Si vous avez des questions suite à son bilan ci-dessus, approuvé à l'unanimité, vous pouvez adresser un mail à remicophys@gmail.com.

RAPPORT D'ACTIVITE

SECRETARIAT GENERAL - Marianne Barthélémy

Marianne Barthelemy est bénévole et en activité.

Tenue du fichier d'inscription des adhérents

Saisie des données administratives et financières : envoi des informations manquantes le cas échéant pour relance par Francesca

Saisie des licences sur le site de la Fédération Française Sports pour Tous

Recherches liées aux demandes des adhérents (nouveaux dispositifs sport santé, LABAZ notamment ainsi que les relations avec l'ANCV pour les coupons-sports, chèques-Vacances, et les UP SPORTS LOISIRS.

Affiches de stage

Etablissement des affiches des stages hebdomadaires et publications sur le site, Facebook, Instagram et WhatsApp. Marianne les adresse à Françoise en fin de semaine, qui se charge de les mailer aux adhérents et aux non adhérents ... Près de 2000 contacts.

Site internet

Mise à jour du site internet de l'association – site WIX

- Éléments tarifaires et administratifs, mise à jour régulière,
- Plannings des vacances,
- Fiches d'inscriptions,
- Toutes informations à transmettre ponctuellement.

Subventions : mairie et département

- Rédaction du projet de saison en fonction des orientations choisies
- Mise à jour des documents légaux dans le dossier (PV notamment)
- Budgétisation de la demande
- Réunion de présentation (prise en charge cette année par la présidente)

Projet en lien avec la cité éducative

Le quartier de Cergy St Christophe est entré dans le dispositif cité éducative.

Les Cités Éducatives ont pour objectif d'améliorer les conditions d'éducation dans les quartiers prioritaires de la ville.

L'objectif est d'organiser et soutenir une « galaxie » d'acteurs autour de l'école : enseignants, parents, animateurs, éducateurs, travailleurs sociaux...

La ville fait partie de la troisième vague de communes à bénéficier de ce label. Depuis février 2022, la municipalité et les associations cergyssoises disposent donc de nouveaux moyens de l'État pour engager des actions dans les établissements scolaires de la ville. Mais au-delà des financements, le label Cités Éducatives imprime une dynamique collective et fixe des objectifs communs. À Cergy, les acteurs de l'éducation se sont ainsi mis d'accord sur des grands objectifs à atteindre dont notamment un axe sportif.

Remicophys s'est engagé dans la cité éducative et plus précisément Estelle autour de la relaxation et du bien-être auprès d'un jeune public.

Le projet a été monté en travaillant à la fois autour des objectifs fixés par la cité éducative et les exigences des programmes et législations imposés par l'Éducation Nationale.

Semaines olympiques

Agréments pour la participation aux semaines olympiques organisées par la mairie de Cergy

- Rédaction des fiches, découverte de discipline
- Demande d'agrément pour les animateurs volontaires

Inscriptions et engagement adhérent

La validation de l'inscription d'un adhérent implique que celui-ci ait pris connaissance du règlement intérieur, et par conséquent accepte de ce fait les règles qui en découlent.

La signature de l'adhérent sur la feuille d'inscription valide son accord.

Echelonnement des paiements

Pour faciliter l'adhésion des adhérents l'association accepte que l'intégralité de la cotisation soit soldée par plusieurs chèques pour permettre à certains adhérents l'échelonnement des règlements.

En contrepartie, pour faciliter la gestion de ces paiements échelonnés, le trésorier remet les chèques à l'encaissement le dernier jeudi du mois.

TRESORERIE - Dominique Barthelemy

Dominique Barthelemy, est bénévole et en activité.

Gestion de la trésorerie

Dominique assure de la tenue du tableau de trésorerie. Il pilote la position de trésorerie en optimisant la gestion des fonds en partenariat avec le Crédit Coopératif qui nous accompagne.

Justificatifs financiers

En étroite relation avec le comptable, il assure le transfert des documents comptables.

Encaissement et règlements

Tous les mois, il procède au règlement des salaires.

Il est en charge de l'établissement des bordereaux de paiement par chèque pour les adhérents ayant échelonné leur cotisation.

Il précise que cette saison, lui semble plus facile, du fait d'une meilleure connaissance globale de la gestion et organisation du Club.

SECRETARIAT REFERENT ANIMATEURS - Sabrina Rega

Sabrina REGA est bénévole et en activité.

Établissement du planning des cours

Sabrina élabore et gère les plannings hebdomadaires et ceux des vacances. L'élaboration des plannings est une activité complexe qui nécessite :

1. La prise en compte la disponibilité des animateurs et les salles compatibles avec l'activité.
2. Les souhaits d'occupation des salles (choix de la salle et horaires) sur le portail de la ville.
3. L'ajustement du planning souhaité en fonction des réponses de la ville sur la disponibilité des salles
4. La finalisation du planning avec validation des animateurs sur leur planning de cours

Feuilles d'émargement

Les feuilles d'émargement permettent d'identifier les heures effectives d'animation par l'animateur ou son remplaçant. Ces heures sont ensuite collectées afin d'établir le nombre d'heures sur les bulletins de paie.

Les feuilles d'émargement permettent également de collecter le nombre de participants aux cours donnés, ce qui permet d'établir des statistiques et d'ajuster les propositions d'animation en fonction du taux de fréquentation des cours.

Nous comptons sur les adhérents pour mettre à jour les feuilles de présence à chaque cours.

Gestion des désistements des animateurs

En cas d'impossibilité pour l'animateur d'assurer son cours, Sabrina met tout en œuvre pour identifier un animateur susceptible de reprendre, au pied levé... l'animation du cours. En dernier recours, le cours pourra être annulé, mais c'est une situation que l'association évite au maximum.

Élaboration des Plannings

- **Le planning hebdomadaire**, en période scolaire, il est de 41h25 de cours par semaine, suivant les créneaux qui nous sont accordés par la Mairie.
La Mairie a la gentillesse de nous mettre à disposition gratuitement l'ensemble des sites sur CERGY.
Lorsque la Mairie réquisitionne une salle, nous cherchons par tous moyens, une autre salle afin d'assurer les cours, ce qui n'est pas toujours possible.
- **Le planning des vacances scolaires** est élaboré en fonction de la disponibilité des animateurs et celle des salles accordées par la Mairie.
Dès qu'une période de vacances est terminée, nous devons rapidement redemander aux animateurs leurs disponibilités pour la prochaine période vacances et redemander sur le portail de la ville dédié, les salles que nous souhaitons obtenir.
Remarque : Contrairement à d'autres associations, Remicophys propose des cours durant les vacances scolaires. En effet, nous pensons, qu'il est inconcevable d'arrêter les activités physiques du fait de périodes de vacances.

Éléments pris en comptes dans l'élaboration des plannings

- Séquencement et compatibilité des activités sur plusieurs créneaux horaires qui se suivent.
- Disponibilité des animateurs
- Disponibilité des salles de la mairie
- Mise en corrélation les créneaux, disponibilité des animateurs
- Répartir le même nombre de cours entre la Gym Douce et la Gym Tonic
- Et le plus difficile : répartir les différentes activités de l'association sur les différents secteurs de Cergy de façon à assurer une équité de traitement pour les adhérents et à limiter les déplacements de ceux-ci.

Rappel sur les animateurs

Les animateurs que nous sollicitons sont :

- Soit actifs en plus de leur activité d'animateurs sportifs
- Soit uniquement animateurs mais dans plusieurs clubs.

ADJOINTE AU SECRETARIAT GENERAL ET ACCUEIL : Françoise Riffart,

Françoise Riffart, dite **Francesca**, retraitée, répond aux appels téléphoniques ainsi qu'aux SMS. Depuis le début de la saison, elle a répondu à près de **200 appels et 75 SMS**.

Elle tient à préciser que le téléphone du club est tombé en panne et **Hélène ROUDET** a fait le don d'un téléphone nouvelle génération. Nous la remercions infiniment.

Nature des demandes :

- Elle renseigne sur l'association dans sa globalité, tarifs, durées, lieux*, mode de fonctionnement...
- Elle précise par mail ou par téléphone les lieux précis des cours à l'appui de photos (Petit Vent, Les Bourseaux, l'Ecole du Chat Perché notamment)
- Elle aide pour compléter le fichier d'inscription,
- Elle se charge d'établir toutes les demandes de factures qu'elle établit envoie par mail le plus rapidement possible, pour remboursement via un CE ou autre organisme : au total **123 factures** depuis le début de saison.
- Elle aide ponctuellement à :
 - La saisie sur Dropbox,
 - La répartition des adhérents sur 4 tranches d'âges de -18 ans à + de 50 ans
 - L'envoi par mail les infos suivantes à la présidente : le nom, le mail et le téléphone de la personne, afin de mettre à jour le fichier « Groupe de mails et les N° sur WhatsApp »
 - La rédaction des mails d'INFOS NOUVEAUX ADHERENTS, pour leur souhaiter la bienvenue et leur fournir dès le départ, toutes les premières informations relatives à leur pratique sportive, chez Remicophys. A ce jour, elle a adressé 95 mails de ce type.
 - Elle agit en tant qu'intermédiaire sur les appels de différents partenaires : tels que maisons de quartier, organismes divers, demandes de stages, animateurs ... mairies ...
 - Elle relance par mail sur les règlements incomplets (frais sur CV, chèque licence manquant)
 - Elle procède à un nouvel envoi du planning malgré le mail d'infos nouveaux adhérents
 - Elle rappelle les adhérents pour des mails incorrects
 - Elle gère la feuille de présence des adhérents aux cours de Sabine G
 - Elle relit et corrige tous les textes que la Présidente prépare destinés aux partenaires.

Les autres membres du CODIR au nombre de 5 personnes, bénévoles :

COMMUNICATION : Anaïs Cavan

Anaïs Cavan est bénévole et en activité.

La chargée de communication

Cette année, comme je l'avais évoqué, mon temps disponible à Remicophys a considérablement diminué. Mon travail requiert un engagement considérable et monopolise une grande partie de ma journée. Malheureusement, cette charge me limite dans ma capacité à offrir l'aide que je voudrais donner. Ce qui explique notamment pourquoi il y a eu moins d'informations par mail en ce début de saison. Ainsi, cette année est ma dernière, je cède ma place afin qu'une personne plus disponible puisse avancer avec le bureau et les animateurs. Nous avons débuté une formation en début d'année avec une adhérente mais cela n'a pas abouti. Les candidatures sont ouvertes !

Répartition des tâches de communication

Un petit rappel sur notre système de communication :

Au sujet des infos c'est un partage des tâches avec Marianne, Sabrina, Francesca et Françoise. Anaïs, met en forme les Newsletters.

Cette organisation représente une réelle délégation des tâches, nous travaillons en harmonie, et en concordance entre tous les membres du CODIR. La confiance des uns envers les autres est le point central de notre travail, associé au partage de nos connaissances et la volonté d'écoute et de compréhension de tous.

Communication du club

La chargée de communication :

- Met à jour le site interne sur lequel il vous est conseillé de vous abonner en début d'année
- Met en forme des newsletters, les envoie via WIX (Libres d'accès sur le site)
- Poste les informations sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Instagram), avec l'aide des membres du bureau.

Les échanges au sein du club et avec les adhérents s'effectuent principalement par mail sur remicophys@gmail.com. Une seconde messagerie remicophysbis@gmail.com est utilisée pour des échanges bien spécifiques : inscriptions aux stages, envoi des pouvoirs, futurs événementiels...

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter sur le site www.remicophys.fr, l'ensemble des documents officiels, administratifs, financiers, procès-verbaux d'assemblées générales... ainsi que les vidéos des différentes activités... etc. La mise à jour de ces documents est régulière et effectuée par les membres du bureau et responsables de la communication.

Les groupes WhatsApp

Les groupes servent à annuler ou prévenir d'imprévus : changement de salle, de lieu, et surtout prévenir de l'absence des animateurs.

Le groupe REMICOPHYS comprend l'ensemble des adhérents. Seuls ceux créés par activité, vous permettent d'échanger entre vous.

Inscriptions sur WhatsApp

Il est conseillé à tous les adhérents d'**installer l'application WhatsApp** sur leur smartphone afin d'être intégrés au Groupe REMICOPHYS et être informés rapidement de toute annulation ou modification des cours. C'est à ce jour le moyen le plus rapide de vous prévenir en temps réel. (V. 1^{ère} page accueil du site) - Voici le lien qui vous permet de vous connectez à WhatsApp :

<https://chat.whatsapp.com/J5Lk1XlGpbn405JsaDRJkn>

Relations Partenaires – Catherine Seynaeve

Catherine Seynaeve est retraitée.

Catherine est chargée des relations avec notre partenaire concernant la SANTE AU TRAVAIL → l'AMETIF qui est devenue **CMIE = Centre Médical Interentreprises Europe**

Le fonctionnement de la médecine du travail évolue avec un décret passé le 30 juin 2023 et qui rentre en application au 1er janvier 2024. Il rentre en application progressivement et nécessite une coordination entre les différents employeurs pour un même salarié, ce qui représente de nouvelles contraintes et complications pour notre club.

Relations avec les Responsables des Maisons de Quartier – Véronique Launois

Véronique Launois est retraitée depuis peu

Représentation du Club auprès des instances de la ville

Véronique représente le Club lors de réunions organisées par la ville, le service des sports et les maisons de quartiers :

- Réunion inter associatives
- Préparation des événements fêtes de quartier, fête la ville
- Actions en faveur de la jeunesse

Étant donné que la ville nous met à disposition et gracieusement les salles pour nos activités, il est de notre devoir d'y participer

A noter, pour Véronique le fait d'être retraitée, lui permet désormais d'appliquer l'adage du Club à la lettre Elle suit des cours avec différents animateurs qui ont des techniques différentes mais aussi complémentaires et elle trouve cela très agréable.

RAPPORT ACTIVITES DES ANIMATEURS

Vous trouverez en ANNEXE 3, des bilans très étayés, et complets rédigés par vos animateurs.

RAPPORT FINANCIER 2023 – BILAN COMPTABLE

Le rapport financier est présenté par Isabelle Even, comptable en activité.

Résultat de l'exercice 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, le club dégage une perte de 5 479 €. Pour l'exercice précédent 2021/2022 la perte s'élevait à 12 321 €. On peut donc constater une amélioration de la situation financière, toutefois la structure reste encore très fragile.

Analyse du bilan (joint en annexe 4)

Disponibilités : en augmentation

La trésorerie se répartit comme suit :

- 8 500 € sur le livret (versus 14 000€ la saison précédente)
- 17 500 € sur le compte courant (versus 3 721 € la saison précédente).

On constate donc une augmentation de la trésorerie, elle s'explique par l'encaissement en Aout 2023 de 15 800 € de cotisations relatives à l'exercice 2023/2024 versées en anticipation pendant l'été. Cette somme a été rattachée aux produits constatés d'avance au passif du bilan.

	Total disponibilités	Dont Rattaché à l'exercice 2022/2023	Dont Produits constatés d'avance
Livret	8 500	8 500	
Compte courant	17 500	1 700	15 800
TOTAL	26 000	10 200	15 800

La trésorerie réellement rattachée à l'exercice 2022/2023 s'élève donc à 10 200 €.

Autres dettes

Comme les années précédentes, il s'agit des cotisations Urssaf de juillet et août 2023. Ces cotisations sont prélevées sur l'exercice suivant en septembre et octobre 2023. Elles apparaissent donc en dettes au 31/08/2023. Pour rappel, l'association n'a aucun retard de paiement auprès de l'URSSAF.

Analyse du compte de résultat (joint en annexe 5)

Revenus

- Diminution des subventions
- Augmentation des dons (2 500 €).
Les dons reçus ont permis de compenser la diminution des subventions. Le club remercie ses adhérents donateurs pour leur aide et leur soutien.
- Augmentation des cotisations
L'augmentation de la cotisation individuelle et du nombre d'adhérents ont permis d'augmenter ce poste de revenus.
- Produits exceptionnels
Il s'agit d'une aide ponctuelle accordée par l'Urssaf pour soutenir la continuité d'activité des petites structures.

Charges

- Les charges de fonctionnement
Les charges de fonctionnement restent stables comme les années précédentes.
- La masse salariale
La masse salariale est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Le nombre d'heures rémunérées a augmenté de 17.85%. Certaines augmentations de salaires ont été validées (pour rappels, les salaires n'avaient pas été revalorisés depuis 2019, avant le Covid).
Les absences de Lati et Françoise pour raison de santé ont eu aussi un impact sur la masse salariale. Nous rappelons que Françoise intervient bénévolement. Par conséquent, son remplacement se fait par des animateurs rémunérés, ce qui représente un coût pour l'association. Nous remercions la présidente qui en animant bénévolement les cours contribue à l'équilibre financier de l'association.

Pour la saison 2023/2024, nous avons pris des mesures pour continuer d'améliorer la santé financière du club

- Augmentation des cotisations individuelles
- Diminution de la masse salariale (moins de salariés).

Élections des vérificateurs aux comptes pour l'assemblée Générale 2023/2024

Nomination des vérificateurs aux comptes

Les personnes qui se portent volontaires pour vérifier les comptes pour la saison prochaine, sont :

- Mme Marie-Laure Gauthier
- Mme Cécilia Bernard

Nous les en remercions. Elles seront contactées 1 mois avant la prochaine AG, par mail de notre comptable.

Partenariat avec l'association EX-EAQUO

Nous avons accepté la proposition de partenariat avec l'asso EX-EAQUO dans le cadre de la Maison Sport Santé et Bien Être. Il s'agit pour le Club d'accueillir un nouveau public, c'est à dire des personnes qui viennent sur ordonnance médicale.

La Maison Sport Santé et Bien Être est accessible sur prescription d'activités physiques adaptées par votre médecin traitant ou spécialisé ou directement en vous présentant à la maison sport santé. Elle offre un accompagnement par les professionnels sur un programme de 6 ou 12 mois avec des séances de sport adaptées.

L'objectif est que ces personnes puissent ensuite se tourner vers plus de régularité et d'efficience au niveau sportif. L'association Remicophys va devenir partenaire avec l'association EX-EAQUO. Nous sommes heureux d'ouvrir nos activités à ces personnes afin qu'elles se sentent mieux et aient envie de continuer.

QUESTIONS DIVERSES DES ADHERENTS :

Stages du samedi matin

Stages du samedi matin : tarif élevé pour une participation à 2 heures de stage

Question

Tarif élevé pour 2 heures pour les non-adhérents intéressés ponctuellement par les stages.

Pourquoi ne pas proposer la 1ère heure à 8 euros comme actuellement et la 2ème heure à moitié prix 4 euros, soit un total de 12 euros pour les 2 heures de stage.

Le tarif de 16 euros semble cher pour les personnes qui voudraient venir plus régulièrement les samedis matin.

Réponse

- Un animateur qui fait les 2 cours doit être rémunéré pour le même montant, il n'y a pas lieu de réduire le gain pour sa 2ème heure de travail.
- Si les non adhérents souhaitent venir régulièrement à tous les stages, il est préférable pour eux de s'inscrire en tant qu'adhérents.
- Le club n'a pas les moyens de gérer des tarifications avancées. Le tarif d'une heure de stage est unique quel que soit le nombre d'heures de stage pour un participant.

Activités du samedi matin

Question

Serait-il possible de proposer un cours régulier les samedis matin à la place des stages. Un cours régulier le samedi matin permettrait aux personnes en activité de s'inscrire au club pour l'activité du samedi matin, dans l'objectif que ces cours soient intégrés au planning hebdomadaire.

Réponse

- Le club a vocation à faire découvrir de nouvelles activités à ses adhérents. Le samedi est donc propice à la mise en place d'activités variées proposées sous forme de stage. Tous les adhérents peuvent participer gratuitement aux stages, cette activité étant incluse dans l'adhésion.
- Le format « stages » nous permet d'ouvrir une activité à tous publics (adhérents ou non).
- Les stages permettent à des participants ne pouvant s'engager de manière régulière, ou n'ayant pas de disponibilité en semaine, de s'inscrire ponctuellement à une ou plusieurs activités proposées par le club.
- Nous rappelons que le format « stages » présente des avantages pour l'association. Seul le format « Stages » (contrairement aux cours hebdomadaires) permet d'ouvrir les animations à des non

adhérents en contrepartie d'une participation financière qui représente une source de revenus pour le club.

- Notre objectif des stages du samedi matin est de faire connaître le club, et de donner envie de s'inscrire soit durant la saison, soit la saison prochaine.

Taux de fréquentation élevé pour certains stages

Question / Remarques

Ne faudrait-il pas se préinscrire avant pour les adhérents ? ou limiter le nombre de participants acceptés sur place ?

On est parfois trop nombreux, exemple le samedi 27 janvier gym posturale, c'est limite au niveau sécurité et pas agréable d'être serrés.

Réponse

- Nous ne pouvons pas limiter les places, notamment envers les Non adhérents étant donné que l'objectif est d'ouvrir au maximum nos portes les samedis matin afin de leur donner envie d'adhérer au club.
- Nous tenons compte du succès de certaines activités pour ajuster les plannings des stages. , en vue d'étaler le nombre de participants.
- A noter, en fonction du nombre, l'animateur, doit également pouvoir s'adapter rapidement en conséquence. Pour la sécurité des pratiquants, il est également libre de clore l'entrée aux retardataires

Assurance non Adhérents

Question / Remarques

- L'information d'une assurance individuelle pour les participations aux stages n'est pas clairement visible.

Réponse

- Nous allons prévoir d'inscrire lisiblement sur les affiches des stages que les Non adhérents viennent sous couvert de leur assurance responsabilité civile.

Matériel pour les adhérents

Question / Remarques

Il manque parfois pour certains cours notamment le Pilates, il manque du matériel par rapport au nombre de participants.

Réponse

Les sommes récoltées depuis Septembre 2023, nous ont permis d'acheter pour 900€ de matériel pour les cours de Pilates et ceux de Michela et Matthieu

Cours au planning hebdomadaire

Ambiance

Question / Remarques

En général, l'ambiance est géniale, les profs attentifs et compétents et les cours variés.

Ponctualité et papotages

Réponse

- Il est nécessaire de faire un rappel pour les personnes qui arrivent systématiquement en retard aux cours. Nous demandons aux adhérents d'arriver à l'heure, à défaut de se faire discret.
- Nous demandons de mettre en silencieux les portables pendant les cours.

- Soyez discrets à votre arrivée surtout lorsque vous arrivez et que le cours précédent est en phase de relaxation.
- Il est demandé de respecter un peu plus de silence et d'éviter d'échanger tout au long des cours à parler fort. Nous rappellerons à vos animateurs de bien vouloir faire respecter le silence durant leurs cours.

Parking de Gency

Question / Remarques

Que faire pour le parking de Gency

Réponse

- Le Service des Sports de la Mairie ne peut rien faire pour améliorer les parkings. Le parking concerne les services de l'urbanisme et de la voirie.
- Nous allons prévoir d'établir une pétition qui fera peut-être bouger les choses ... Un membre du CODIR va s'en charger en se rapprochant de toutes les associations concernées notamment les jeudis et lundis

École du Petit Vent

Nous rappelons que l'**École du Petit Vent** vous offre une merveilleuse salle. Il faudrait plus de monde le vendredi. Après avoir posé la question, il semblerait que ce soit le « Vendredi soir », qui soit difficile.

Trombinoscope des animateurs

Question / Remarques

Une adhérente a fait une proposition : création d'un trombinoscope des animateurs sur le site avec leur qualité et diplôme professionnels.

Réponse

Nous allons réfléchir pour le réaliser la saison prochaine

Ajustement des horaires et cours

Questions relatives aux changements d'horaires, de salles, de rajouter des heures et des activités ?

- Serait-il possible de trouver une salle plus grande pour le yoga d'Estelle le mardi après-midi mais toujours sur Cergy ? Nous allons voir pour la saison prochaine
- Le cours de Yoga du vendredi peut-il être avancé d'une heure ?
- Est-il possible d'avoir des cours de zumba en semaine et en journée sur le secteur de Cergy ?
- Y aura-t-il la saison prochaine des cours de danses en lignes ?
- Pourrions-nous avoir une nouvelle salle pour les cours avec Marjorie ?

Réponses

La réponse à ces précédentes questions, feront l'objet d'une nouvelle demande au niveau des salles pour la saison prochaine.

Par contre le fait de demander des créneaux supplémentaires, signifient que nous en supprimons d'un autre, afin de ne pas dépasser le nombre d'heures délivrées par nos salariés et ne pas augmenter la masse salariale.

Question

- Déplacer le cours de méditation, relaxation à mettre en place et les délivrer ailleurs qu'aux Linandes, soit à Cergy le Haut ou St Christophe : Est-ce que ça dépend de la salle ? :

Réponses

Non, cela ne dépend pas de la salle, mais du manque de fréquentation.

VOTES DE FIN DE SEANCE

Vote sur le rapport moral de la Présidente

Aucun vote contre, aucune abstention,

→ **le rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.**

Vote sur le rapport financier 2022 2023

Aucun vote contre, aucune abstention

→ **les comptes sont adoptés à l'unanimité.**

Fin de l'AG ORDINAIRE à 12h00

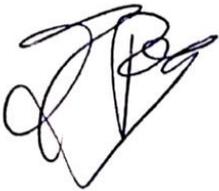
Merci à tous ceux qui soutiennent le club !

Pour les adhérents qui n'auront pas pu assister, nous restons à votre disposition pour recevoir par retour de mail vos remarques, questions et demandes d'informations complémentaires qui feront l'objet d'un avenant au présent PV d'AG en cas de nécessité.

Avec nos remerciements pour votre collaboration

SPORTIVEMENT,

L'équipe REMICOPHYS

<p>Véronique LAUNOIS, Secrétaire de Séance</p> 	<p>Françoise RIFFLART, Présidente de séance</p> 
<p>Françoise REGA, Présidente du club</p> 	<p>Dominique BARTHELEMY, Trésorier</p> 
<p>Marianne BARTHELEMY, Secrétaire du club</p> 	